

Charges, sans qu'il m'en revienne le moindre avantage particulier. Loin d'ambitionner de plus grandes prérogatives que celles dont il m'appartient de jouir légitimement, je fais profession de ne chercher ni titre ni degré d'honneur qui puisse être contraire aux Loix; ni de vouloir diminuer l'égalité dans la République, en cherchant à m'y distinguer par une conduite qui y seroit contraire. Jen appelle aux Actes, tant publics que privés, pour y trouver la preuve, que je me suis toujours contenté des titres de mes Ancêtres & de ceux que me donnoient les Charges dont il a plu au Roi de m'honorer, pour récompense de la fidélité de mes services. Mr. le Sous-Echanson sait à qui l'on pourroit sans injustice imputer d'avoir acheté le titre de Prince de l'Empire, contre ce qui est prescrit par les Constitutions de l'Etat.

Il n'y a personne qui voulant rendre justice à la vérité, n'avoise, qu'à la dignité de mes Charges, je joins la fidélité & le respect dûs au Roi, avec une juste observance des Loix du Pays, une exacte vigilance & une attention constante à maintenir la paix & les avantages de la République, & une tendresse décidée pour tous ceux qui, comme moi, sont fils d'une même Patrie, puisque la base de la félicité & de la Liberté publique consiste dans l'égalité de tous ses Citoyens. Mr. le Sous-Echanson de la Couronne allégué, que je fais peu de cas de la juridiction de la République, & que sans autre formalité, j'ai donné le Commandement des troupes à deux Officiers que j'ai chargés de prendre possession de la Ville & Forteresse de Dubno, que Mr. le Sous-Echanson prétend faire regarder comme ses biens héréditaires; à quoi il ajoute, que par cette façon d'agir, je suis contrevenu à la Constitution